

aspects les plus caractéristiques, avec les types déjà connus de l'intérieur du Brésil, on constate de nombreuses analogies et certaines différences que le petit tableau ci-joint permettra de préciser. Les mesures des femmes Guaranis que j'ai ainsi rapprochées de celles de la femme Chamacoco, sont empruntées au tableau XI.VII, p. 479, des *Crania ethnica*.

PRINCIPALES MESURES.	CHAMACOCO.	GUARANIS.		
	1 ♀	4 ♀		
Capacité crânienne.....	1,200 ?	1,390		
Diamètre {	antéro-postérieur maximum..	166	167	
	transverse maximum.....	133	134	
	vertical basilo-bregmatique..	131	133	
Indice céphalique {	largeur-longueur.....	80.1	80.2	
	hauteur-longueur.....	78.9	79.6	
	hauteur-largeur.....	98.4	99.7	
Courbe... {	horizontale totale.....	469	484	
	horizontale préauriculaire..	201	224	
	transversale totale.....	403	432	
	transversale susauriculaire..	277	295	
Diamètre. {	frontal.....	114	118	
	antéro-postérieur {	pariétal.....	110	119
		occipital.....	110	105
	total.....	465	475	
	frontal.. {	maximum.....	106	111
minimum.....	87	92		
Orbite... {	biorbitaire externe.....	100	103	
	interorbitaire.....	23	23	
	bizygomatique.....	129	132	
Indice orbitaire.....	largeur.....	37	37	
	hauteur.....	37	35	
Indice orbitalaire.....	largeur.....	100.0	94.5	
	longueur.....	23	24	
Nez..... {	largeur.....	50	47	
	longueur.....	46.0	51.6	
Indice nasal.....	46.0	51.6		

*SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE RONGEUR DU GENRE LOPHIOMYS,*

PAR M. E. OUSTALET.

Le laboratoire de Zoologie (Mammifères et Oiseaux) a reçu dernièrement des collections qui ont été recueillies dans le cours de la mission de M. le vicomte du Bourg de Bozas, en Abyssinie et dans le pays des Gallas.

Dans ces collections, que j'étudie en ce moment, j'ai eu la satisfaction de trouver un Mammifère des plus intéressants, un Rongeur du genre *Lo-*

*phiomys*, qui me paraît appartenir à une espèce inconnue des naturalistes jusqu'à ce jour.

Sous le nom de *Lophiomys Imhausi*, mon illustre prédécesseur, M. Alph. Milne Edwards, a proposé de désigner une nouvelle espèce, dont il a donné en 1867, dans les *Nouvelles Archives du Muséum*<sup>(1)</sup>, une description détaillée, tant au point de vue anatomique qu'au point de vue zoologique, et qu'il a prise pour type non seulement d'un genre particulier, mais d'une famille nouvelle de l'ordre des Rongeurs.

Comme M. Milne Edwards le constata immédiatement, il était, en effet, impossible de faire rentrer dans l'une quelconque des familles délimitées jusque-là ce *Lophiomys* dont M. Imhaus, receveur des finances, avait rapporté en France un individu vivant qu'il avait acquis à Aden, en revenant de l'île de La Réunion. L'animal, qui vécut pendant près de deux ans au Jardin zoologique d'acclimatation du Bois de Boulogne, présentait, en effet, un aspect tout à fait insolite. Notablement moins gros qu'un Lapin et de forme plus allongée, il avait la tête relativement petite, le museau noirâtre, orné de fortes moustaches, les oreilles de grandeur moyenne et presque glabres, le corps assez épais, reposant sur des pattes courtes et terminé en arrière par une queue longue et touffue. La conformation de ses pieds de derrière, dont le pouce était détaché et opposable aux autres doigts, le rapprochait un peu du *Pitecheirus melanurus* de Java et dénotait un animal grimpeur, et, en effet, le *Lophiomys* était véritablement *pédimane* et pouvait saisir fortement une branche avec ses mains postérieures. Aux pieds de devant, au contraire, le pouce était très réduit et composé de deux phalanges seulement.

La fourrure était douce au toucher et composée de deux sortes de poils, les uns courts et fins, d'un blanc pur, les autres beaucoup plus longs, d'un brun foncé et presque noirs au milieu, et d'un blanc pur à la base et à l'extrémité. Ces poils présentaient en outre une disposition tout à fait particulière. Sur le dos, ils se dressaient en une crinière mobile, tandis que sur les flancs ils retombaient latéralement, de telle sorte que, de chaque côté de l'échine, il y avait une raie longitudinale aussi nettement tracée que par la main d'un coiffeur et au fond de laquelle s'implantaient des petits poils aplatis. Ces sillons, toutefois, ne se prolongeaient pas jusque sur la région postérieure du corps, où le pelage était particulièrement long et touffu. Enfin, sur la queue, les poils allaient en se raccourcissant d'avant en arrière, ce qui donnait à l'ensemble de cet appendice la forme d'un cône très allongé, dont le sommet ou l'extrémité était d'un blanc pur.

Grâce à la disposition et à la coloration particulière des poils, toute la

(1) 1<sup>re</sup> série, t. III, 1867, p. 81, et pl. VI à X. Ce Rongeur avait été signalé antérieurement par M. Milne Edwards dans le journal *l'Institut*, 1867, p. 46, et dans une communication à l'Académie des Sciences (*C. R. Acad. Sc.*, t. LXIV, p. 812).

fouffure présentait sur les flancs un aspect chiné, piqueté de blanc sur fond noirâtre; mais la crinière se détachait nettement du reste du corps et offrait trois bandes longitudinales superposées, dont la moyenne était noire et les deux autres blanches. Sur le sinciput s'étendait une bande noirâtre qui, en avant, se prolongeait un peu en pointe sous la ligne médiane du front et se continuait, d'autre part, sur la nuque où elle était bordée de chaque côté par un espace blanchâtre. Le front était marqué d'une grande tache blanche en forme de V, dont la pointe descendait entre les yeux tandis que les branches remontaient jusque sous les oreilles, qui étaient à demi dénudées. Un petit trait blanc soulignait l'orbite, enfin la gorge était brunâtre et faiblement poilue, de même que la face ventrale du corps.

Après la mort de cet animal, M. Milne Edwards put en étudier le cadavre et découvrit dans les différents viscères, et surtout dans la charpente osseuse, des dispositions intéressantes. Ainsi, pour n'en rappeler qu'une, je dirai que la crête sagittale, qui est apparente sur la ligne médiane du crâne chez tous les Mammifères dont les muscles masticateurs acquièrent un grand développement, ne s'élève pas seulement chez le *Lophiomys* d'Imhaus en une paroi verticale, mais se partage en deux lames horizontales qui divergent à gauche et à droite et vont, en se recourbant légèrement, se souder à l'os jugal, dont la forme est lamelleuse et qui atteint des dimensions considérables. Des expansions du temporal et de l'occipital entrent également dans la composition de ce vaste bouclier osseux, qui occupe tout le sinciput et dont la surface est couverte de granulations miliaires.

Pendant les dix-huit mois qu'il vécut au Jardin d'acclimatation, le *Lophiomys* rapporté par M. Imhaus ne subit aucun changement, ni sous le rapport des dimensions, ni sous le rapport du pelage. L'examen de la dentition et du squelette montra du reste que c'était un individu adulte.

Peu de temps après que M. Milne Edwards eut décrit son *Lophiomys Imhausi*, le professeur Peters, de Berlin, eut entre les mains un crâne de la même espèce obtenu par le docteur Schweinfurth à Maman, au nord de Kassala, et l'attribua à une espèce inédite qu'il nomma *Phractomys aethiopicus*<sup>(1)</sup>.

Trois ans plus tard, un *Lophiomys* fut tué d'un coup de bâton à Keren, dans le pays des Bogos, dans le cours de l'expédition d'Antinori, et sa peau et son squelette figurent maintenant dans les collections du Musée de Gènes. Puis, en 1881, le Muséum d'histoire naturelle de Paris reçut un second exemplaire complet du *Lophiomys* que M. Raffray, consul de France en Abyssinie, s'était procuré à Massouah, et la même année le Musée de Florence s'enrichit d'un magnifique spécimen pris à Erkanid, sur les montagnes entre Souakin et Singat, par M. le comte L. Marazzani<sup>(2)</sup>. En 1897,

<sup>(1)</sup> *Zeitsch. Ges. Natur*, 1867, t. XXIX, p. 195, et *Sitzungsber., Ges. Naturfr.*, Berlin, 1867, p. 1 et 19.

<sup>(2)</sup> E. H. GIGLIOLI, *Zoolog. Anzeiger*, 1881, p. 45.

le prince Henri d'Orléans rapporta un crâne de *Lophiomys* de son voyage en Abyssinie et le remit au Muséum. Enfin, il y a quelques années, le Jardin zoologique de Stuttgart reçut, paraît-il, deux individus vivants de cette espèce rare et curieuse, dont on connaît maintenant exactement le pays d'origine<sup>(1)</sup>. D'après les renseignements recueillis par les voyageurs, ses domaines s'étendent depuis une ligne allant de Souakin à Kassala jusqu'à la côte du Çomal. Il vit là sur les montagnes, au milieu des rochers, dans les crevasses desquels il cherche un refuge et se nourrit de racines et de feuilles<sup>(2)</sup>.

Le spécimen obtenu par M. Raffray ressemble tout à fait par ses dimensions et ses formes générales au type de l'espèce, mais il est un peu décoloré, le noir étant remplacé sur son pelage par du brun foncé.

En 1896, une seconde espèce de *Lophiomys* fut décrite par M. Samuel N. Rhoads d'après un sujet adulte pris en 1894 à Sheikh Husein, dans la région occidentale du Çomal, par le docteur A. Donaldson Smith, et reçut le nom de *Lophiomys Smithi*<sup>(3)</sup>. Cette espèce se distingue du *L. Imhausi* par sa taille plus petite, par sa queue moins longue que le corps et dépourvue de touffe terminale et par les couleurs et le dessin légèrement différents de son pelage.

Chez ce *Lophiomys Smithi*, c'est, en effet, du gris fer qui s'associe à du blanc pour produire sur les flancs un mélange confus et qui trace sur le dos trois bandes longitudinales mal définies. Entre les oreilles, on aperçoit une bande noire, en forme de V, qui descend de chaque côté pour rejoindre une large plaque noire qui occupe le tour des yeux, les joues et le museau et qui n'est recoupée que par un petit trait blanc situé au-dessous de chaque œil et par une large tache blanche, de forme arrondie, en devant de chaque oreille. La queue est presque unicolore et n'offre un peu de blanc qu'à l'extrême pointe.

Enfin M. Rhoads a signalé, soit dans les rapports des pièces qui entrent dans la constitution du bouclier osseux du crâne, soit dans la forme de la mâchoire inférieure, de très légères particularités, la dentition étant à peu près identique à celle du *Lophiomys Imhausi*.

On ne connaissait donc jusqu'ici que deux espèces de *Lophiomys*, le *Lophiomys Imhausi* M. Edw. et le *L. Smithi* Rhoads. Je viens aujourd'hui signaler d'une façon succincte, en attendant que je puisse en donner une description détaillée, accompagnée d'une figure, une troisième espèce, de taille beaucoup plus forte que les précédentes, espèce que je proposerai de désigner sous le nom de *Lophiomys Bozasi*, et dont le type a été capturé à 3,000 mètres d'altitude environ, à Goba, dans le pays des Gallas arousis, au sud de l'Abyssinie.

(1) KULL. *Zool. Garten*, t. XXXV, n° 5, p. 134.

(2) E. H. GIGLIOLI, *loc. cit.*

(3) *Proceed Acad. Nat. Sc. Philad.*, 1896, p. 524, et pl. XXV.



Ce *Lophiomys Bozasi* se distingue immédiatement du *L. Imhausi* et du *L. Smithi* par ses dimensions; la longueur totale de l'animal, du bout du museau à l'extrémité de la queue, étant de 0 m. 535, tandis qu'elle n'est que 0 m. 445 chez le *L. Imhausi* et de 0 m. 380 chez le *L. Smithi*. À côté de ses animaux, le *Lophiomys Bozasi* est donc un véritable géant.

La fourrure est aussi plus abondante, plus touffue que chez les deux espèces précédemment décrites, ainsi qu'il convient à un animal vivant à une grande hauteur au-dessus du niveau de la mer; mais elle offre la même disposition que le *Lophiomys Imhausi* et le *L. Smithi*, le pelage de la région dorsale étant séparé, au moins sur les  $\frac{2}{3}$  antérieurs de la longueur du corps, du pelage des flancs par ces sortes de sillons où sont implantés des poils d'une nature particulière, aplatis et comme spongieux. La robe est également chinée de noir et de blanc, mais le blanc dessine des taches plus larges et même des sortes de bandes interrompues sur les flancs, tandis que le noir domine sur le milieu du dos et envahit toute la queue, à l'exception de l'extrémité où se trouve une grosse touffe blanche. Sur la tête, on ne distingue point de marque noire ou blanche en forme de V; mais, de chaque côté d'une bande noire, un peu mouchetée de blanc, qui continue antérieurement les bandes dorsales, on voit une tache blanche allongée, formant sourcil. Une autre tache arrondie existe au-dessous de l'œil, comme chez le *Lophiomys Smithi*, et, comme dans cette dernière espèce, tout le museau et le tour des yeux sont noirs. Les moustaches, également de couleur noire, sont très fortes et quelques-uns de leurs poils mesurent de 9 à 10 centimètres de long. Les oreilles externes, plus arrondies que chez le *Lophiomys Imhausi*, mais guère plus développées, puisqu'elles n'ont que 2 centimètres en tout, sont presque glabres, et les doigts ne présentent en dessus que des poils clairsemés, d'un noir foncé. La plante du pied est dénudée, de couleur rosée, et présente, aux pattes de devant, cinq pelotes ou lobes et, aux pattes de derrière, six pelotes, absolument comme chez le *Lophiomys Imhausi*, mais ces pelotes n'ont pas la même forme que dans cette dernière espèce; elles sont moins régulières, plus arrondies, plus prismatiques, surtout celles de la première rangée. Les doigts paraissent, en dessous, fortement ridés transversalement, parce qu'ils sont un peu crochus, disposition qui convient à un animal aussi grimpeur que marcheur, et qui s'étend aux quatre membres, de telle sorte que si les extrémités des membres postérieurs constituent de véritables mains, grâce à leur pouce légèrement opposable, celles des membres antérieurs peuvent également saisir les aspérités des rochers avec une certaine force. Tous ces doigts sont munis d'ongles recourbés et acérés, à l'exception du pouce, qui ne porte qu'un ongle rudimentaire, surtout aux pattes de devant. Ici, du reste, le pouce est lui-même réduit à un court moignon, comme chez les autres *Lophiomys*.

Le crâne, que j'ai comparé à ceux du *L. Imhausi*, que possède le Muséum,

m'a offert par rapport à ceux-ci les plus grandes similitudes. Il est vrai qu'il n'y a pas trace sur les crânes des *L. Bozasi* de cette petite pièce carrée, située à l'angle sourcilier externe, que M. Alph. Milne Edwards a signalée sur le crâne du *L. Imhausi* et qui représente une expansion de la portion sous-jacente du temporal, et, sous ce rapport, la tête osseuse du *L. Bozasi* ressemble à celle du *L. Smithi*. Mais cette pièce n'est pas constante, même chez le *L. Imhausi*, où parfois, comme ici, l'os jugal et le frontal arrivent directement en contact.

Comme on pouvait s'y attendre, d'après la taille plus forte de l'animal, la tête osseuse du *L. Bozasi* est seulement beaucoup plus volumineuse que celles du *L. Imhausi* et du *L. Smithi* qui ne diffèrent guère l'une de l'autre sous le rapport des dimensions. Ici la longueur du crâne est de 0 m. 070, au lieu de 0 m. 058 comme chez le *L. Imhausi*, et le diamètre transversal maximum de 0 m. 045, au lieu de 0 m. 036. La mâchoire inférieure est aussi beaucoup plus puissante, mais la dentition est exactement la même dans les trois espèces.

L'individu d'après lequel a été rédigée cette description sommaire du *Lophiomys Bozasi* est une femelle chez laquelle les mamelles offrent une disposition assez curieuse, étant situées, celles de la première paire sous les aisselles, les suivantes à égale distance entre les membres antérieurs et postérieurs.

L'OXYLOPHE GEAI [OXYLOPHUS (COCCYSTES) GLANDARIUS LIN.]

DANS LE MIDI DE LA FRANCE. — UN COUGOU ACRIDOPHAGE,

PAR M. J. KÜNCKEL D'HERCULAIS (1).

L'Oxylophe Geai est normalement un Oiseau africain; il est commun en Égypte et en Nubie, se rencontre en Algérie et se trouve en nombre dans l'Arabie et la Palestine. Franchissant assez souvent la Méditerranée, il élargit son aire d'habitat et se montre isolément ou par couples en Grèce, en Italie, en Espagne; on a constaté qu'il se reproduit dans ces deux derniers pays; il a été vu ou capturé à différentes reprises dans le Midi de la France.

Vieillot (2) rapporte que « plusieurs individus ont été trouvés dans le Languedoc, dans différentes années ». Polydore Roux (3) mentionne qu'il se

(1) Je prie M. Oustalet, professeur au Muséum, et M. Louis Bureau, directeur du Musée d'histoire naturelle de Nantes, d'agréer tous mes remerciements pour l'obligeance qu'ils ont mise à me procurer tous les renseignements qui m'étaient nécessaires.

(2) *Faune française*, 1821-1828, p. 60.

(3) *Ornithologie provençale*, 1825-1839, p. 104.